

Notre
imagination
est une énergie renouvelable

DO GRP 033 – Révision 7

Dans l'objectif d'harmoniser les pratiques et d'améliorer leur niveau de performance globale, les directions des entités ECV, VSE et YVAN PAQUE ont décidé de mettre en place un **Système commun de Management intégré Qualité, Sécurité-Santé et Environnement (QSE)** conforme aux normes ISO 9001, VCA**, ISO 14001.

A l'écoute de leurs clients, les entités ECV, VSE et YVAN PAQUE s'engagent à perpétuer la qualité de leurs réalisations et de leurs services avec une attention particulière au respect de l'environnement et à la sécurité de ses collaborateurs. La prévention des lésions corporelles, des dégâts matériels et des dégradations de l'environnement est indissociable de la bonne exécution de nos activités et constitue une priorité des entités ECV, VSE et YVAN PAQUE.

Pour ce faire, les directions s'engagent à :

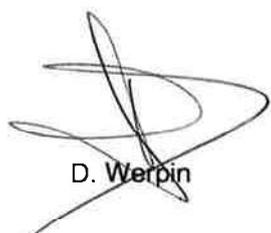
- **Mettre en œuvre les dispositions du système de management intégré Qualité, Sécurité-Santé et Environnement**
 - Définir des objectifs QSE annuels et pluriannuels suivis en interne
 - Veiller et s'assurer de la conformité aux exigences légales
 - Respecter les règles QSE définies pour prévenir les risques QSE inhérents aux activités des entités et en réduire les impacts
 - Communiquer en interne sur les performances QSE
- **S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de ses prestations, de son organisation et de ses performances pour satisfaire le client et pérenniser leurs activités**
 - Anticiper et assurer une gestion positive des dysfonctionnements pour en dégager des solutions efficaces et durables
 - Identifier les améliorations techniques, opérationnelles, organisationnelles...et mettre en œuvre les plus efficaces
 - Améliorer en permanence la communication tant en interne qu'en externe
- **Conscientiser et responsabiliser l'ensemble du personnel, des sous-traitants et des intérimaires à la gestion des performances Qualité, Sécurité-Santé et Environnementales ; former l'ensemble du personnel et si nécessaire nos intérimaires dans cette optique.**
- **Déployer les moyens nécessaires à l'obtention des performances**
 - Impliquer ses fournisseurs, sous-traitants, intérimaires et ses clients dans la démarche QSE
 - Accorder son soutien et l'autorité nécessaire au service QSE
 - Mettre à disposition des équipements adéquats, performants et fiables

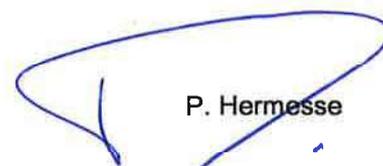
La Direction de chaque entité a confiance en chacun de ses collaborateurs dans l'application et le respect du système de management Qualité, Sécurité-Santé et Environnement.

Cette déclaration sera analysée au moins une fois par an et revue si nécessaire pour être adaptée aux évolutions.

24 septembre 2018


J-P Barthel



D. Werpin



P. Hermesse
